

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

NF 372

NF MOBILIER PROFESSIONNEL



- [Règles Générales de la Marque NF](#)
- [Règles Générales de fonctionnement des certifications gérées par FCBA sous Marques NF](#)
- [Modalités de Gestion](#)
- [Prescriptions Techniques](#)
- [Référentiel Assurance Qualité](#)

Disponibles sur meuble-qualite-certifie.fr



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Siège Social
10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél. +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr

N° d'application : NF 372

DQ CERT **20-335**

Annule et remplace le DQ CERT 19-311 du 12/06/2019

Approuvé par le Directeur Général d'AFNOR Certification le 30/10/2020

Date de mise en application le 30/11/2020

SOMMAIRE

1	REFERENCE DOCUMENTAIRE.....	4
1.1	REFERENCES NORMATIVES.....	4
1.1.1	ELECTRICITE.....	4
1.1.2	FEU.....	4
1.1.3	FINITION.....	4
1.1.4	MOBILIER.....	5
1.1.5	MOUSSE.....	5
1.1.6	PANNEAUX.....	5
1.1.7	TEXTILE.....	6
1.2	PROTOCOLES.....	6
2	EXIGENCES COMMUNES A TOUS LES TYPES DE MOBILIERS.....	7
2.1	SECURITE ELECTRIQUE.....	7
2.2	MEUBLES & SIEGES : DISTANCES DE SECURITE.....	7
2.3	PANNEAUX DERIVES DU BOIS.....	7
2.4	EXIGENCES SUR LES FINITIONS (TOUT TYPE DE MEUBLES OU SIEGES).....	8
2.4.1	LAQUE & VERNIS SUR DERIVES DE BOIS, BOIS PLAQUE OU MASSIF.....	8
2.4.2	PEINTURE SUR METAL.....	10
2.4.3	MAITRISE DES PROCEDES: PERIODICITE DES ESSAIS.....	12
3	EXIGENCES SUR LES MEUBLES.....	13
3.1	EXIGENCES COMMUNES AUX MEUBLES.....	13
3.1.1	SECURITE AU FEU DU GROS MOBILIER (MEUBLES, CASIERS, VESTIAIRES,...).....	13
3.2	MEUBLES DE RANGEMENT FIXES OU MOBILES.....	13
3.2.1	SEQUENCES ESSAIS ET EXIGENCES.....	13
3.3	CASIERS.....	13
3.3.1	SEQUENCES ESSAIS ET EXIGENCES.....	14
3.4	ARMOIRES VESTIAIRES.....	15
3.4.1	SEQUENCES DES ESSAIS ET EXIGENCES.....	15
3.4.2	ESSAIS COMPLEMENTAIRES.....	15
4	EXIGENCES SUR LES SIEGES.....	16
4.1	EXIGENCES SPECIFIQUES AUX SIEGES.....	16
4.1.1	TEXTILES & TEXTILES FOAMES.....	16
4.1.2	SUPPORTS TEXTILES REVETUS.....	17
4.1.3	MATERIAUX ALVEOLAIRES SOUPLES.....	17
4.1.4	SECURITE AU FEU DES SIEGES.....	18
4.2	SIEGES ISOLES NON FIXES AU SOL.....	19
4.2.1	SEQUENCES DES ESSAIS ET EXIGENCES.....	19
4.3	ESSAIS COMPLEMENTAIRES.....	19

5	EXIGENCES SUR LES TABLES	21
5.1	SEQUENCES DES ESSAIS ET EXIGENCES.....	21
5.2	ESSAIS COMPLEMENTAIRES	21

NB : Les couleurs utilisées dans les tableaux de ce référentiel faisant référence à des séquences d'essais permettent d'identifier les différents types de preuves qui sont exigées.

En gris ce qui est demandé par la norme.

En jaune ce qui est demandé par le groupe technique

En gris et jaune combinaison de la norme et des exigences du groupe technique

N°	Essais	Références	Exigences particulières
1	Titre de l'essai	Norme	De la norme
2	Titre de l'essai	Prescription technique ou Protocole	De la marque ou protocole FCBA
3	Titre de l'essai	Norme	De la marque

1 REFERENCE DOCUMENTAIRE

1.1 REFERENCES NORMATIVES

1.1.1 Electricité

Normes	Millésime	Destination	Contenu
UTE C15-801	2012	Produits mobiliers comportant un équipement électrique	Mise en œuvre des règles de sécurité électrique

1.1.2 Feu

Normes	Millésime	Destination	Contenu
NF EN 1021-1	2014	Ameublement	Évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés - source d'allumage : cigarette en combustion
NF EN 1021-2	2014	Ameublement	Évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés - source d'allumage : flamme équivalente à une allumette
NF D60-013	2006	Protocole d'évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés	Source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20 g enflammé - revêtements et rembourrages

1.1.3 Finition

Normes	Millésime	Destination	Contenu
NF EN ISO 4628-2	2016	Peintures et vernis - Évaluation de la dégradation des revêtements	Désignation de la quantité et de la dimension des défauts, et de l'intensité des changements uniformes d'aspect - Partie 2 : évaluation du degré de cloquage
NF EN ISO 4628-3	2016	Peinture et vernis - Évaluation de la dégradation des revêtements	Désignation de la quantité et de la dimension des défauts, et de l'intensité des changements uniformes d'aspect - Partie 3 : évaluation du degré d'enrouillement
NF EN ISO 9227	2017	Essais de corrosion en atmosphères artificielles	Essais aux brouillards salins
NF EN 13722	2005	Meubles	Évaluation de la brillance des surfaces
NF EN 15187	2006	Ameublement	Évaluation de la tenue de la surface à la lumière
NF EN 12721+A1	2013	Ameublement	Évaluation de la résistance de la surface à la chaleur humide
NF EN 12720+A1	2013	Ameublement	Évaluation de la résistance de la surface aux liquides froids
NF EN 15185	2011	Ameublement	Évaluation de la résistance de la surface à l'abrasion
NF EN 13721	2005	Meubles	Évaluation de la luminance lumineuse des surfaces
NF EN ISO 2808	2019	Peintures et vernis	Détermination de l'épaisseur du feuil
NF EN ISO 2409	2013	Peintures et vernis	Essai de quadrillage
NF EN ISO 2812-2	2018	Peintures et vernis	Détermination de la résistance aux liquides - Partie 2 : méthode par immersion dans l'eau
NF EN ISO 6272-1	2011	Peintures et vernis - Essais de déformation rapide (résistance au choc)	Partie 1 : essai de chute d'une masse avec pénétrateur de surface importante
NF D60-050	2009	Ameublement	Méthodes Générales d'essais Des Finitions

1.1.4 Mobilier

Normes	Millésime	Destination	Contenu
XP D65-762	2010	Tables d'ateliers et établis	Exigences de sécurité & méthodes d'essais
NF EN 12527	1998	Roues et roulettes	Méthodes et appareillage d'essai
NF EN 12529	1998	Roues et roulettes - roulettes pour meubles	Roulettes pour sièges de bureau. Prescriptions
NF D65-761	2013	Mobilier Technique - Sièges d'industrie	Exigences de sécurité, de conception et méthodes d'essai
NF EN 14073-2	2005	Mobilier de bureau – meubles de rangement	Exigences de sécurité
NF D65-760-1	2007	Mobilier technique - armoires vestiaires	Dimensions
NF D65-760-2	2007	Mobilier technique - armoires vestiaires	Exigences de sécurité
NF D65-760-3	2007	Mobilier technique - armoires vestiaires	Méthodes d'essais
NF D65-763-1	2013	Mobilier technique - meubles de rangements fixes ou mobiles	Exigences de sécurité
NF D65-763-2	2013	Mobilier technique - meubles de rangements fixes ou mobiles	Méthodes d'essais

1.1.5 Mousse

Normes	Millésime	Destination	Contenu
NF EN ISO 2439	2009	Matériaux polymères alvéolaires souples	Détermination de la dureté (technique par indentation)
NF EN ISO 3385	2014	Matériaux polymères alvéolaires souples	Détermination de la fatigue par indentation a charge constante.
NF EN ISO 1856	2018	Matériaux polymères alvéolaires souples	Détermination de la déformation rémanente après compression
NF EN ISO 3386-1+A1	2010	Matériaux polymères alvéolaires souples - détermination de la caractéristique de contrainte-déformation relative en compression	Partie 1 : matériaux a basse masse volumique - amendement 1

1.1.6 Panneaux

Normes	Millésime	Destination	Contenu
NF EN 13986+A1	2015	Panneaux à base de bois destinés à la construction	Caractéristiques, évaluation de conformité et marquage

1.1.7 **Textile**

Normes	Millésime	Destination	Contenu
NF EN 15618+A1	2012	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - étoffes d'ameublement	Classification et méthodes d'essai
NF EN ISO 1421	2017	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique	Détermination de la force de rupture et de l'allongement à la rupture
NF EN ISO 2411	2017	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique	Détermination de l'adhérence du revêtement
NF EN ISO 5981	2007	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique	Détermination de la résistance au froissement dû à l'application simultanée d'un couple et de frottement
NF EN ISO 105-B02	2014	Textiles - essais de solidité des teintures	Partie B02 : solidité des teintures à la lumière artificielle : lampe à arc au xénon
NF EN ISO 105-X12	2016	Textiles - essais de solidité des coloris	Partie X12 : solidité des coloris au frottement
NF EN ISO 12945-2	2000	Textiles - détermination de la propension des étoffes à l'ébouriffage en surface et au boulochage	Partie 2 : méthode Martindale modifiée
NF EN ISO 13934-1	2013	Textiles - propriétés des étoffes en traction	Partie 1 : détermination de la force maximale et de l'allongement à la force maximale par la méthode sur bande
NF EN ISO 13936-2	2004	Textiles - détermination de la résistance au glissement des fils de couture dans les tissus	Partie 2 : méthode de la charge fixe
NF EN ISO 13937-3	2000	Textiles - propriétés de déchirement des étoffes	Partie 3 : détermination de la force de déchirure des éprouvettes croissantes (méthode de la déchirure unique)
NF EN 14465+A1	2006	Textiles - étoffes pour ameublement	Spécification et méthodes d'essai
NF EN 14704-2	2007	Détermination de l'élasticité des étoffes	Partie 2 : essais multiaxiaux
NF EN ISO 4674-1	2017	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - détermination de la résistance au déchirement	Partie 1 : méthodes à vitesse constante de déchirement
NF EN ISO 5470-2	2004	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou plastique – Détermination de la résistance à l'usure	Partie 2 : appareil d'essai d'abrasion Martindale

1.2 **PROTOCOLES**

Protocole	Version	Destination	Programme
FCBA n°6800	20 (xx-xx)	Tables d'atelier et établis	Programme d'essais

2 EXIGENCES COMMUNES A TOUS LES TYPES DE MOBILIERS

2.1 SECURITE ELECTRIQUE

Cas n° 1 :

Mobilier électrifiable : dépourvu de matériel électrique cependant conçu pour recevoir un (passe-câble, goulotte, ...)

Exigence :

La notice fournie avec le produit doit donner les informations nécessaires à une bonne installation :

- l'emplacement des équipements électrique
- Informations d'installation (précautions d'installation, mode de fixation, ...)

Cas n° 2 :

Mobilier électrique : produit équipé de matériel électrique

Rappel réglementaire : le produit ainsi équipé doit répondre aux prérequis réglementaires applicables, notamment la directive basse tension 2014/35/UE.

Exigence :

La notice fournie avec le produit doit préciser les informations nécessaires à une bonne utilisation des fonctions électrifiées ainsi que les prescriptions de montage, d'installation et de maintenance

2.2 MEUBLES & SIEGES : DISTANCES DE SECURITE

Références normatives : – NF EN 14073-2

Toutes les parties mobiles accessibles en utilisation normale doivent toujours présenter lorsqu'elles sont en mouvement des distances de sécurité $\leq 8\text{mm}$ ou $\geq 25\text{mm}$. Ceci s'applique à deux éléments mobiles voisins, à l'exception de portes (charnières comprises) des abattants (charnières comprises) et des éléments extensibles (glissières comprises). Les distances de sécurité s'appliquent également à la distance entre les organes de préhension et les autres parties.

Si les organes de préhension comportent une ouverture comprise entre 8 et 25mm, il est nécessaire de prévoir une configuration qui empêche le passage des doigts. Dans le cas de poignée en forme (exemple arc de cercle...), il sera pris en compte la plus grande distance.

2.3 PANNEAUX DERIVES DU BOIS

Les panneaux dérivés du bois entrant dans la composition des meubles soumis à certification doivent être définis. Toute modification doit être soumise à validation par FCBA.

Références normatives : – NF EN 13986+A1

Les panneaux de particules, panneaux de fibres, multiplis, agglomérés moulés... doivent avoir une teneur limitée en formaldéhyde (classement E1 défini par la norme NF EN 13986+A1 ou équivalent prouvé par un laboratoire accrédité).

2.4 EXIGENCES SUR LES FINITIONS (TOUT TYPE DE MEUBLES OU SIEGES)

2.4.1 Laque & Vernis sur dérivés de bois, bois plaqué ou massif

Références normatives : – NF D60-050

Essais	Conditions de l'essai	Prescriptions			
		Autres surfaces	Assises & dossiers de sièges	Plans de travail Standard	Plans de travail à haute résistance
Brillance	Brillance sous un angle de 60° Evaluation selon la norme NF EN 13722	Sans exigence, pour information		< 45 gloss.	
Luminance lumineuse	Clarté des couleurs Evaluation selon la norme NF EN 13721	Sans exigence, pour information			
Epaisseur du feuil	Epaisseur du feuil de vernis Evaluation selon la norme NF EN ISO 2808				
Stabilité des teintes	Tenue à la lumière durée d'exposition bleue n°6 Evaluation selon la norme NF EN 15187	Echelle des gris $i \geq 3$ Cet essai n'est pas applicable aux vernis transparents appliqués sur placage bois ou bois massif			
Chocs thermiques	20 cycles : 1h à -20°C et 1h à +50°C Evaluation selon la norme NF EN ISO 2409	Aucune craquelure Bonne adhérence ($d \leq 2$)			
Chaleur sèche	Etuve ventilée à +70°C Evaluation selon la norme NF EN 12721+A1	T = 16h d = 4 sous lumière directe et diffuse			
Chaleur humide	Température d'essai à 100°C Evaluation selon la norme NF EN 12721+A1	Sans exigence		d ≥ 4 . sous lumière directe et diffuse	
Collage faces & chants	Restauration T° (+70°C) Autres usages T° (+50°C) 3 cycles de variations climatiques	Collage bon ou classe 3			
Produits alimentaires	– Acide citrique 10% (1h) – Huile d'arachide (1h) – Vin rouge (1h) – Cassis pur (1h) – Soda type coca-cola (1h) Evaluation selon la norme NF EN 12720+A1	Si d < 4, sous lumière directe et diffuse cette information devra être communiquée sur la documentation technique et la notice d'utilisation		d ≥ 4 sous lumière directe et diffuse	
Produits domestiques & ménagers	– Encre de stylo à bille noire (10 minutes) – Stylo à plume noire (10 minutes) – Feutre indélébile noire (10 minutes) – Vernis à ongle (10 minutes) – Eau de javel 3.6 Ca (1h) Evaluation selon la norme NF EN 12720+A1				
Produits pharmaceutiques	– Eosine dilué à 2 % (1h) Evaluation selon la norme NF EN 12720+A1				
Produits alimentaires chauds	– Café 40g/l à 80°C (1h) – Thé 10g/l à 80°C (1h) Evaluation selon la norme NF EN 12720+A1				
Chocs	5 chutes d'une bille 110 g sur 3 éprouvettes	H = 25cm	H = 40 cm	H = 50 cm	

	5 chutes d'une bille 500 g sur 3 éprouvettes	Dérivés de bois : Pas de rupture ou craquelure sur 80% des chutes réalisées Bois plaqué et bois massif = pour information			
Abrasion	Point Initial Moyen Evaluation selon la norme NF EN 15185	N ≥ 30 tr	N ≥ 70 tr	N ≥ 100 tr	N ≥ 250 tr
Rayure circulaire	Trace de rayure continue Evaluation selon la norme NF D60-050	F ≥ 0,8 N	F ≥ 0,9 N	F ≥ 1,5 N	F ≥ 2 N
Adhérence	Quadrillage avec lame rigide en forme de V Evaluation selon la norme NF EN ISO 2409	d ≤ 2			

2.4.2 Peinture sur métal

Références normatives : – NF D60-050

Essais	Conditions de l'essai	Prescriptions		
		Autres Surfaces	Assises & Dossiers De Sièges	Plans De Travail
Brillance	Brillance sous un angle de 60° Evaluation selon la norme NF EN 13722	Pour information – sans exigence		< 45 gloss
Epaisseur du feuil	Epaisseur du feuil de peinture Evaluation selon la norme NF EN ISO 2808	Pour information – sans exigence		
Stabilité des teintes	Tenue à la lumière durée d'exposition bleue n°6 Evaluation selon la norme NF EN 15187	Echelle des gris i ≥ 3		
Résistance à l'eau par Immersion	Bac Ford - 10 jours Evaluation selon la norme NF EN ISO 2812-2, NF EN ISO 4628-2 et NF EN ISO 4628-3	Cloquage : d ≤ 2S2 Enrouillement Ri 0 Adhérence : d ≤ 2 Pas de changement d'aspect après nettoyage		
Corrosion	Brouillard salin neutre (NSS) Usage intérieur : T : 24 h. Evaluation selon la norme NF EN ISO 9227, et NF EN ISO 4628-3	Parties visibles : Ri ≤ 3 Parties cachées : Ri ≤ 4 Parties invisibles : pour information		
Produits alimentaires	– Acide citrique 10% (1h) – Huile d'arachide (1h) – Vin rouge (1h) – Cassis pur (1h) – Soda type coca-cola (1h) Evaluation selon la norme NF EN 12720+A1	Si d < 4, sous lumière directe et diffuse cette information devra être communiquée sur la documentation technique et la notice d'utilisation d ≥ 4 sous lumière directe et diffuse		
Produits domestiques & ménagers	– Encre de stylo à bille noire (10 minutes) – Stylo à plume noire (10 minutes) – Feutre indélébile noire (10 minutes) – Vernis à ongle (10 minutes) – Eau de javel 3.6 Ca (1h) Evaluation selon la norme NF EN 12720+A1			
Produits pharmaceutiques	– Eosine dilué à 2 % (1h) Evaluation selon la norme NF EN 12720+A1			
Produits chauds	– Café 40g/l à 80°C (1h) – Thé 10g/l à 80°C (1h) Evaluation selon la norme NF EN 12720+A1			
Choc	Percuteur 1000g 5 chutes d'une hauteur selon épaisseur de la tôle. Evaluation des craquelures & écaillages sur les faces visibles du mobilier uniquement selon la norme NF EN ISO 6272-1	e < 0,7mm : h ≥ 35cm 0,7 ≤ e < 0,9 mm : h ≥ 40cm 0,9 ≤ e < 1,1 mm : h ≥ 45cm e ≥ 1,1 mm : h ≥ 50cm Pas de craquelure ou écaillage sur 80% des chutes réalisées		

Abrasion	Point initial moyen Evaluation selon la norme NF EN 15185	Nb \geq 80 tr	Nb \geq 150 tr	Nb \geq 250 tr
Rayure	Trace de rayure continue Evaluation selon la norme NF D60-050	Pour information – sans exigence	F \geq 1N	
Adhérence	Quadrillage avec lame rigide en forme de V Evaluation selon la norme NF EN ISO 2409	d \leq 2		

2.4.3 Maîtrise des procédés: périodicité des essais

Extrait du référentiel d'assurance qualité : § Maitrise de la production

« Les procédés dont les résultats ne peuvent être vérifiés par un contrôle systématique des produits ou pour lesquels des déficiences n'apparaissent qu'une fois le produit en usage, doivent être validés à des périodes prédéfinies et à chaque modification nouvelle du procédé, et les facteurs d'influence doivent être maîtrisés.

Les paramètres de pilotage de ces procédés doivent être définis et maîtrisés, et le personnel qualifié »

Prescriptions :

- Les performances des procédés de finition (peinture, vernis, collage, ...) étant concernés par cette exigence sont régulièrement évaluées par des essais au laboratoire du FCBA (ou par un laboratoire équivalent et reconnu) :
 - A chaque modification nouvelle du procédé de finition
 - Régulièrement au moins tous les trois ans.
- Si lors de ces essais de validation, une dérive de la conformité était mise en évidence, le fabricant titulaire devra présenter un plan d'action, sous un délai de 15 jours au FCBA, pour une mise en conformité dans un délai maximum de 6 mois
- Les paramètres de pilotage et les enregistrements sont validés régulièrement par l'inspecteur lors des inspections techniques du site de production.

Process :

Vérifier la conformité de l'adhérence sur la teinte principale du Process de peinture sur métal :

- Tenue aux chocs
- Résistance à l'immersion (BAC FORD) & adhérence par quadrillage avant et après essai
- Epaisseur

Vérifier la conformité de l'adhérence sur la teinte principale du Process de vernis & laque sur bois :

- Chocs thermiques & adhérence avant et après essais,
- Résistance à l'abrasion
- Résistance à la rayure
- Epaisseur

3 EXIGENCES SUR LES MEUBLES

3.1 EXIGENCES COMMUNES AUX MEUBLES

3.1.1 Sécurité au feu du gros mobilier (meubles, casiers, vestiaires,...)

Rappel réglementaire : L'objet de cette prescription ne concerne que les gros mobiliers pouvant être fixés au sol ou aux parois de façon suffisamment rigide pour qu'une poussée de la foule ne puisse les déplacer.

Les gros mobiliers doivent répondre aux exigences du règlement de sécurité du 25 juin 1980 modifié suivant l'article AM 15 et AM 16.

Les matériaux constituant la structure des gros mobiliers doivent être classés au minimum M3 selon l'arrêté du 21 novembre 2002.

3.2 MEUBLES DE RANGEMENT FIXES OU MOBILES

Le produit doit répondre :

- Aux exigences communes définies au § Exigences communes à tous les types de mobiliers
- Aux exigences communes des meubles définies dans § Exigences communes au meubles
- A l'ensemble des exigences définies au § Séquences d'essais et exigences

3.2.1 Séquences essais et exigences

Références normatives :

- NF D65-763-1
- NF D65-763-2

N°	Essais	Références	Exigences particulières
1	Exigences générales de sécurité	NF D65-763-1 § 4	⋮
2	Mis en évidence de la pression au sol	NF D65-763-2 § 5.1	⋮
3	Stabilité	NF D65-763-2 § 5.2	⋮
4	Rigidité suivant un axe	NF D65-763-2 § 5.3	⋮
5	Charge du dessus	NF D65-763-2 § 5.4	⋮
6	Charge sur le fond	NF D65-763-2 § 5.5	⋮
7	Charge sur les étagères	NF D65-763-2 § 5.6	⋮
8	Résistance aux chocs des supports d'étagères	NF D65-763-2 § 5.7	⋮
9	Charge des bacs de rangement accrochés	NF D65-763-2 § 5.8	⋮
10	Comportement sous charge d'un meuble accroché au mur	NF D65-763-2 § 5.9	⋮
11	Déformation dans leur plan des portes pivotantes	NF D65-763-2 § 5.10	⋮
12	Manœuvre des portes pivotantes et des rideaux	NF D65-763-2 § 5.11	⋮
13	Arrachement ou d'ouverture forcée des portes pivotantes	NF D65-763-2 § 5.12	⋮
14	Fermeture brutale des portes coulissantes et des rideaux	NF D65-763-2 § 5.13	⋮
15	Charge statique de tiroir	NF D65-763-2 § 5.14.1	⋮
16	Manœuvre de tiroir	NF D65-763-2 § 5.14.2	⋮
17	Essai dynamique de butées d'arrêt des tiroirs sur butées en ouverture	NF D65-763-2 § 5.14.3	⋮
18	Ouverture sur tiroir verrouillé	NF D65-763-2 § 5.14.4	⋮
19	Vérification du freinage des roulettes	NF D65-763-2 § 5.15	⋮
20	Roulement des roulettes	NF D65-763-2 § 5.16	⋮
21	Comportement aux chutes	NF D65-763-2 § 5.17	⋮

3.3 CASIERS

Le produit doit répondre :

- Aux exigences communes définies au § [Exigences communes à tous les types de mobiliers](#)
- Aux exigences communes des meubles définis dans § [Exigences communes au meubles](#)
- A l'ensemble des exigences définies au § [Séquences d'essais et exigences](#)

3.3.1 Séquences essais et exigences

Références normatives : - NF D65-763-2
 - NF D65-760-2

N°	Essais	Références	Exigences particulières
1	Exigences générales de sécurité	NF D65-760-2 § 4	-
2	Sécurité électrique	NF D65-763-2 § 5	-
3	Mise en évidence de la pression au sol	NF D65-763-2 § 5.1	-
4	Stabilité	NF D65-763-2 § 5.2	-
5	Rigidité suivant un axe	NF D65-763-2 § 5.3	-
6	Charge du dessus	NF D65-763-2 § 5.4	-
7	Charge sur le fond	NF D65-763-2 § 5.5	-
8	Charge sur les étagères	NF D65-763-2 § 5.6	-
9	Résistance aux chocs des supports d'étagères	NF D65-763-2 § 5.7	-
10	Charge des bacs de rangement accrochés	NF D65-763-2 § 5.8	-
11	Comportement sous charge d'un meuble accroché au mur	NF D65-763-2 § 5.9	-
12	Déformation dans leur plan des portes pivotantes	NF D65-763-2 § 5.10	-
13	Manœuvre des portes pivotantes et des rideaux	NF D65-763-2 § 5.11	-
14	Arrachement ou ouverture forcée des portes pivotantes	NF D65-763-2 § 5.12	-
15	Fermeture brutale des portes coulissantes ou des rideaux	NF D65-763-2 § 5.13	-
16	Charge statique de tiroir	NF D65-763-2 § 5.14.1	-
17	Manœuvre de tiroir	NF D65-763-2 § 5.14.2	-
18	Essai dynamique de butée d'arrêt des tiroirs sur butées en ouverture	NF D65-763-2 § 5.14.3	-
19	Ouverture sur tiroir verrouillé	NF D65-763-2 § 5.14.4	-
20	Vérification du freinage des roulettes	NF D65-763-2 § 5.15	-
21	Roulement des roulettes	NF D65-763-2 § 5.16	-
22	Comportement aux chutes	NF D65-763-2 § 5.17	-

3.4 ARMOIRES VESTIAIRES

Le produit doit répondre:

- Aux exigences communes définies au [§ Exigence commune à tous les types de mobiliers](#)
- Aux exigences communes des meubles définies dans [§ Exigences communes aux meubles](#)
- A l'ensemble des exigences définies au [§ Séquences des essais et exigences](#)
- Aux exigences complémentaires définies dans le [§ Essais complémentaires](#)

3.4.1 Séquences des essais et exigences

Références normatives :

- NF D65-760-1
- NF D65-760-2
- NF D65-760-3

N°	Essais	Références	Exigences particulières
1	Dimensions	NF D65-760-1	-
2	Exigences de sécurité	NF D65-760-2 § 4	-
3	Pression au sol	NF D65-760-3 § 6.1	Poids propre du meuble + charge additionnelle de 100 kg Pression ≤ 3 N/mm ²
4	Stabilité frontale	NF D65-760-3 § 6.2.1	-
5	Stabilité latérale	NF D65-760-3 § 6.2.2	-
6	Rigidité suivant 1 axes	NF D65-760-3 § 6.3	-
7	Charge à l'avant du fond	NF D65-760-3 § 6.4.1	-
8	Charge sur tablette	NF D65-760-3 § 6.4.2	-
9	Charge sur tringle et patère	NF D65-760-3 § 6.4.3	-
10	Comportement sous charge d'un meuble accroché au mur	NF D65-760-3 § 6.5	-
11	Manœuvre des portes pivotantes	NF D65-760-3 § 6.6	-
12	Manœuvre des portes de visite	PT § essais complémentaires	-
13	Déformation dans leur plan des portes pivotantes	NF D65-760-3 § 6.7	-
14	Arrachement (ou ouverture forcée)	NF D65-760-3 § 6.8	-
15	Comportement aux chutes	NF D65-760-3 § 6.9	-
16	Effraction sans outil	NF D65-760-3 § 6.10.1	-
17	Effraction par rotation des éléments d'ouverture	NF D65-760-3 § 6.10.2	-
18	Effraction avec outils coté serrure	NF D65-760-3 § 6.10.3	-
19	Effraction avec outils coté charnière	NF D65-760-3 § 6.10.4	-

3.4.2 Essais complémentaires

Essais pour porte de visite

Meuble en position normale d'utilisation. La porte reçoit une surcharge de 5 kg en son centre géométrique côté intérieur. Elle est manœuvrée 5 000 fois de la position fermeture moins 10° à la position ouverture moins 10° avec une fréquence d'environ 10 cycles / min.

4 EXIGENCES SUR LES SIEGES

4.1 EXIGENCES SPECIFIQUES AUX SIEGES

4.1.1 Textiles & textiles foamés

Références normatives : – NF EN 14465 + amendement A1

Essais	Références	Prescriptions	
Process : Résistance à la traction	NF EN ISO 13934-1	<u>Étoffes tissées foamées ou non</u> $F \geq 350 \text{ N}$ Pour information	
Process : Résistance à la déchirure longitudinale - transversale	NF EN ISO 13937-3	Étoffes tissées foamées ou non → $F \geq 40 \text{ N}$ pour info Mailles → $F \geq 25 \text{ N}$ NB : pas d'exigence pour les sièges ne comportant pas de couture structurale	
Usage : résistance des coutures	NF EN ISO 13936-2	Étoffes tissées foamées ou non : $d \leq 4 \text{ mm}$ Mailles ou résille : Assise : pas de rupture pour $F=150 \text{ N}$ Dossier : pas de rupture pour $F=100 \text{ N}$ NB : pas d'exigence pour les sièges ne comportant pas de couture structurale	
Usage : Résistance à l'abrasion	NF EN 14465+A1 Annexe A	$n \geq 30000 \text{ cycles}$ Etoffes plates = 3 fils coupés Etoffes chenillées = disparition du fil chenillé ou 3 fils coupés Etoffes bouclées = disparition des boucles sur une surface de 5 mm^2 Etoffes floquées = disparition totale ou décollement de la couche de fibres Etoffes frottées = disparition totale de la couche de fibres Velours = disparition du velours sur une surface 5 mm^2 Non-tissés ou maille = apparition d'un trou	
Usage : Résistance au boulochage	NF EN ISO 12945-2	Toutes étoffes $i \geq 4$ après 5000 cycles	
Usage : Solidité à la lumière artificielle	NF EN ISO 105-B02	Toutes étoffes $i \geq 6$	
Usage ; Solidité au frottement	NF EN ISO 105-X12	Toutes étoffes à sec $i \geq (4-5)$ humide $i \geq 4$	
Usage : Résistance au pochage	NF EN 14704-2	<u>Toutes étoffes</u> Déformation étoffes $d \leq 5 \text{ mm}$ $5 \leq d \leq 7 \text{ mm}$ $7 \leq d \leq 9 \text{ mm}$	Déformation rémanente mousse $d \leq 10\%$ $d \leq 8\%$ $d \leq 5\%$
<i>Étoffes foamées</i> → Usage : Résistance à l'adhérence	NF EN ISO 2411	$F \geq 15 \text{ N}$	

4.1.2 Supports textiles revêtus

Norme de référence : – NF EN 15618+A1

Enduction = opération de dépôt d'une matière spécifique sur la surface d'une étoffe afin de lui conférer des caractéristiques particulières (source IFTH)

Essais	Références	Prescriptions	
		<u>Longitudinal</u>	<u>Transversal</u>
Résistance à traction	NF EN ISO 1421	F ≥ 250 N	F ≥ 150 N
Résistance à la déchirure longitudinale - transversale	NF EN 4674-1 Méthode A	F ≥ 15 N	
Résistance à l'abrasion de l'apprêt	NF EN ISO 5470-2	51200 cycles Niveau 2 sur une échelle de 0 à 5 0 étant « pas de dégradation »	
Résistance au froissement	NF EN ISO 5981	Pas de dégradation à 50 000 cycles	
Résistance de l'adhérence de l'enduit – longitudinal - transversal	NF EN ISO 2411	F ≥ 15 N	
Solidité à la lumière artificielle	NF EN ISO 105-B02	Indice ≥ 6	
Solidité aux frottements à sec & humide	NF EN ISO 105-X12	i ≥ (4-5) sec i ≥ 4 humide	
Résistance des coutures	NF EN ISO 13936-2	<u>Assise</u> Pas de rupture / F = 15 daN	<u>Dossier</u> Pas de rupture / F = 10 daN
Tenue aux produits	NF EN 15618+A1	<u>Alimentaires</u> : acide acétique 7% + acide citrique 10% + éthanol 48% + huile d'arachide + sirop de cassis + coca-cola <u>Ménagers</u> : eau de javel 12° + Vigor pur et dilué 5% + savon de Marseille mouillé <u>Domestiques</u> : à étudier	
Résistance au pochage (après passage en étuve)	NF EN 14704-2	Déformation STR d ≤ 5 mm : déformation rémanente mousse ≤ 10% 5 < d ≤ 7 mm : déformation rémanente mousse = < 8% 7 < d ≤ 9 mm : déformation rémanente mousse ≤ 5%	

4.1.3 Matériaux alvéolaires souples

Essais	Références	Prescriptions	
		<u>Assise</u>	<u>Dossier</u>
Résistance à la compression	NF EN ISO 3386-1+A1	Portance calculée pour information	
Résistance à l'indentation	NF EN ISO 2439	F ≥ 120 N Facteur ≥ 2,5	F ≥ 50 N Facteur ≥ 2,5
Rémanence à la compression	NF EN ISO 1856 FCBA AMB MAT 029	Déformation ≤ 10 %	
Fatigue dynamique par indentation	NF EN ISO 3385	Effort 75 DaN Déformation ≤ 5% Indentation ≤ 25%	Effort 30 DaN Déformation ≤ 5% Indentation ≤ 25%
Fatigue statique	FCBA AMB MAT 017	Déformation ≤ 5% Indentation ≤ 25 %	

4.1.4 Sécurité au feu des sièges

4.1.4.1 Sécurité au feu des sièges rembourrés isolés NON fixés au sol

- Références normatives :
- NF EN 1021-1
 - NF EN 1021-2
 - Guide GPEM/CP-D1/2000 (Groupes Permanents d'Etude des Marchés)
 - Recommandation GPEMCP - D2/2000

Le classement du comportement au feu des sièges en 3 catégories CF, C, EC a pour origine une recommandation du GPEM/CP-D2/2000 de la Commission Centrale des Marchés. Elle vise à déterminer l'aptitude des sièges à s'enflammer. Elle est destinée à être appliquée à l'ensemble du secteur public.

Les essais concernent les sièges rembourrés dans leur présentation normale d'utilisation. Le comportement au feu est caractérisé sur un siège dans son intégralité, ou sur éprouvette selon les règles de transposabilité établie par le guide GPEM/CP-D2/2000.

L'essai à la cigarette est réalisé en priorité. L'essai à la petite flamme est réalisé avec 3 applications de 15 secondes.

Tableau 3

Principe de l'essai	Classement	Prescription
Ne passe pas les essais à la cigarette et à l'allumette	EC	
Passe l'essai à la cigarette mais pas à l'allumette	C	
Passe les essais à la cigarette et à l'allumette	CF	La classe CF est retenue pour la certification des sièges rembourrés

NOTE - Les résultats d'essais (classe CF) avec les revêtements utilisés sont mentionnés sur le certificat de qualité.

4.1.4.2 Sécurité au feu des sièges fixés au sol multiplaces et/ou en rangée

- Références normatives :
- NF D60-013
 - Règlement de sécurité contre l'incendie dans les ERP du 25 juin 1980 suivant l'arrêté du 6 mars 2006
 - Arrêté du 21 novembre 2002 relatif au classement M

Rappel réglementaire : Cette prescription ne concerne que les sièges multiplaces et/ou pouvant être accrochés pour former une rangée.

Les sièges doivent répondre aux exigences du règlement de sécurité du 25 juin 1980 modifié suivant l'article AM 18 (arrêté du 6 mars 2006).

Cet arrêté demande :

- Les matériaux constituant la structure des sièges doivent être classés au minimum M3 selon l'arrêté du 21 novembre 2002.
- Les matériaux associés de mousse et revêtements de siège, après essais réalisés selon la norme NF D 60-013. Il doit être constaté :
 - Longueurs latérales détruites sur l'assise et le dossier < 200 mm de part et d'autre de l'axe médian du siège
 - Perte de masse du siège \leq 300 grammes

4.2 SIEGES ISOLES NON FIXES AU SOL

Le produit doit répondre:

- Aux exigences communes définies au [§ Exigences communes à tous les types de mobiliers](#)
- Aux exigences communes définie [§ Exigences spécifiques aux sièges](#)
- A l'ensemble des exigences définies au [§ Séquences des essais et exigences](#)
- Aux exigences complémentaires éventuelles associées aux normes et/ou protocoles cités.
- Aux essais complémentaires définis au [§ Essais complémentaires](#).

4.2.1 Séquences des essais et exigences

Références normatives : – NF D65-761

N°	Essais	Référence	Exigences particulières
1	Critères de sécurité vis-à-vis de l'utilisateur	PT § Essais complémentaires	Voir tableau
2	Caractéristiques dimensionnelles §4	NF D65-761	-
3	Exigences générales de conception § 5.1	NF D65-761	-
4	Informations relatives à l'utilisation §5.2	NF D65-761	-
5	Stabilité vers l'avant * § 7.1.1	NF D65-761	-
6	Stabilité latérale § §7.1.2	NF D65-761	-
7	Stabilité vers l'arrière § 7.1.3 ^(*)	NF D65-761	-
8	Stabilité des sièges avec repose pieds § 7.2 ^(*)	NF D65-761	-
9	Durabilité et résistance des roulettes et du piétement § 7.3	NF D65-761	-
10	Poussées cycliques sur assise §§ 7.4	NF D65-761	-
11	Poussées cycliques combinées sur assise et dossier § 7.5	NF D65-761	-
12	Assise et dossier § 7.6	NF D65-761	-
13	Dandinement alternatif dans le sens latéral §§ 7.7	NF D65-761	-
14	Durabilité du repose pieds solidaire du piétement § 7.8	NF D65-761	-
15	Durabilité des accotoirs § 7.9	NF D65-761	-
16	Sollicitation maximale en poussée sur les accotoirs § 7.10	NF D65-761	-
17	Vérins à gaz § 7.11	NF D65-761	-

(*) Essai de stabilité vers l'avant ne concerne pas les sièges assis debout

4.3 ESSAIS COMPLEMENTAIRES

Les roulettes doivent être conformes à la norme NF EN 12527 – 12529

Hauteur assise	h < 650	h > 650
Roulette	Possible	Non autorisé
Patins / embase	Possible	Conseillé
Repose-pied	Possible	Conseillé

5 EXIGENCES SUR LES TABLES

Le produit doit répondre:

- Aux exigences communes définies au § [Exigences communes à tous les types de mobiliers](#)
- A l'ensemble des exigences définies au § [Séquences des essais et exigences](#)
- Aux exigences complémentaires éventuelles associées aux normes et/ou protocoles cités.
- Aux essais complémentaires définis au § [Essais complémentaires](#).

5.1 SEQUENCES DES ESSAIS ET EXIGENCES

Références normatives :

- XP D65-762
- **Protocole FCBA n°6800**

N°	Essais	Références	Exigences particulières
1	Exigences générales de sécurité	XP D65-762 § 5 + Protocole FCBA n°6800	-
2	Caractéristiques dimensionnelles	XP D65-762 § 4	
3	Caractéristiques dimensionnelles pour personnes handicapées	PT § Essais complémentaires	Voir tableau
4	Pression au sol	XP D65-762 § 6.3	-
5	Stabilité	XP D65-762 § 6.4 + Protocole FCBA n°6800	-
6	Charge du dessus	XP D65-762 § 6.5 + Protocole FCBA n°6800	-
7	Rigidité suivant 2 axes	XP D65-762 § 6.6 + Protocole FCBA n°6800	-
8	Rigidité suivant 1 axe	XP D65-762 § 6.7 + Protocole FCBA n°6800	-
9	Comportement sous choc horizontal	XP D65-762 § 6.8 + Protocole FCBA n°6800	-
10	Choc vertical	XP D65-762 § 6.9 + Protocole FCBA n°6800	-
11	Tiroir	XP D65-762 § 6.10	-
12	Durabilité des mécanismes de réglage en hauteur	Protocole FCBA n°6800	-
13	Notice d'utilisation	XP D65-762 § 7.1	-
14	Marquage	XP D65-762 § 7.2	-

5.2 ESSAIS COMPLEMENTAIRES

Dimensions applicables aux tables & plans de travail adaptés aux fauteuils roulants

Table pour fauteuils roulants		Dimensions maxi
Plan de travail	Hauteur	≤ 800 mm
	Hauteur	≥ 700 mm
Volume libre sous la table	Largeur	≥ 600 mm
	Profondeur	≥ 600 mm